



Conseil d'établissement
École secondaire Grande-Rivière

Procès-verbal du mercredi 20 octobre 2021

Rencontre en virtuel

Étaient présents

Membres parents

Claudine Bissonnette
Claire Caldwell
Annie Charbonneau-Fortin
Anik Des Marais (Subs. Parent)
Cheikh Thiam (V-P)

Membres du personnel de l'école

Dominique Demers (Pers. professionnel)
Valérie Leullier (Pers. de soutien)
David Aubut (Ens.)
Denise Simard-Lapointe (Ens.)
Jérémy Savard (Ens.)

Membres représentants des élèves

Jade Béland
Mateo Alejandro Porras Gil

Membres de la communauté

Aucune personne en poste

Direction

Serge Guitard (Dir.)

Était absente : Johanne Blais (Prés.)

1. Présences et vérification du quorum

En l'absence de la présidente Mme Blais, le vice-président M. Thiam préside la séance du mercredi 20 octobre 2021. Ouverture de la séance à 18 h 04, il souhaite à tous la bienvenue et confirme qu'il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est signifié par Mme Charbonneau-Fortin qu'il y a une coquille à l'ordre du jour. Il est indiqué lundi 20 octobre, alors que ça devait être mercredi 20 octobre.

Mme Simard propose l'adoption de l'ordre du jour et M. Aubut appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2122-09

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2021

M. Savard informe l'assemblée qu'au point 7.1. du procès-verbal, il est inscrit que Mme Savard appuie la proposition, il s'agit en fait de Mme Simard.

M. Savard propose l'adoption du procès-verbal et Mme Bissonnette appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2122-10

Adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du 22 septembre 2021

Aucun

5. Interventions :

5.1. Intervention du public : Aucun

5.2. Interventions des membres de la communauté : aucun

5.3. Représentant au comité de parents : Aucun

5.4. Représentant comité EHDA : Aucun

6. Propositions

6.1. Plan d'action pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire

Étant donné que le document du plan d'action a été remis aux membres du conseil dans les délais prévus par celui-ci, M. Guitard en dresse le portrait, l'analyse et en souligne les faits saillants.

Mme Charbonneau-Fortin propose l'adoption du plan d'action pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire et Mme Des Marais appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2122-11

Adoptée à l'unanimité

6.2. Budget de fonctionnement du CÉ

Tel que présenté par M. Guitard à la rencontre du 22 septembre. Le budget totalise 750\$ et est utilisé pour trois différentes actions. La rédaction des procès-verbaux, gardiennage et repas pendant une rencontre si besoin est.

Mme Demers propose l'adoption du budget et Mme Charbonneau-Fortin appuie la proposition

CÉ ÉSGR-2122-12

Adoptée à l'unanimité

6.3. Sorties éducatives

M. Guitard mentionne que cette liste est évolutive.

Mme Leullier propose l'adoption des sorties éducatives et M. Aubut appui la proposition.

CÉ ÉSGR-2122-13

Adoptée à l'unanimité

7. Consultation

Aucune

8. Informations

8.1. Correspondances : Aucune

8.2. Éducation sexuelle

M. Guitard explique le document et le fonctionnement de la planification qui est en lien avec les différents thèmes que le Ministère recommande pour chaque niveau. Il y aura différents intervenants comme l'autre Chez Soi, les 2 Julie, les enseignantes ayant une formation en sexologie et d'autres enseignants et professionnels. Une copie du document sera envoyée aux parents. Il est possible de faire une demande d'exemption pour son enfant, M. Guitard rencontre le(s) parent(s) pour connaître les raisons de la demande, il s'agit d'une procédure ministérielle.

8.3. Postes de membres de la communauté

M. Thiam précise que le membre de la communauté doit être une personne impliquée dans le quartier au niveau d'un club social, une maison de jeunes, services financiers ou encore un représentant municipal. Cette personne n'aura pas le droit de vote. Si l'un des membres connaît quelqu'un qui pourrait être intéressé, cette personne peut faire parvenir un courriel à l'adresse ce044@csspo.gouv.qc.ca.

8.4. Consultation obligatoire auprès des élèves

Il est confirmé par M. Thiam que le conseil des élèves doit être consulté au moins une fois par année, M. Guitard précise que les deux représentants au conseil des élèves apportent un point sur lequel ils voudraient discuter, il est aussi possible que le conseil d'établissement suggère un sujet aux élèves. La rencontre se fait habituellement au mois de décembre.

8.5. Formation obligatoire – membres du CÉ

M. Thiam précise que tous les membres du CÉ doivent suivre cette formation, elle doit être complétée avant le 1^{er} décembre. Ceux qui l'ont déjà suivi en sont exemptés.

9. Mots :

9.1. Vice-président

M. Thiam mentionne le message de la présidente. L'école secondaire Grande-Rivière a été très bien représentée par Rosalie Fillion, élève de troisième secondaire au programme intermédiaire. Rosalie fut la quatorzième gagnante du gala Forces AVENIR pour la région de l'Outaouais et l'Abitibi Témiscamingue, sous le thème, élève engagé. Le gala s'est tenu en présentiel au Capitol de Québec le 7 octobre dernier.

9.2. Direction

M. Guitard informe l'assemblée qu'il était à Québec pour honorer Rosalie qui a été un coup de cœur provincial, il y en a eu 4 dans l'ensemble des écoles secondaires du Québec. Rosalie était au dernier CÉ.

Comme vous avez pu le constater, il est maintenant possible d'emprunter la voie entre la rue Broad et la rue Foran, certaines mesures de sécurité ont été renforcées ce qui a permis l'ouverture de la voie qui est un débarcadère pour les parents et leur(s) enfant(s) dans la voie est à sens unique. Un garde de sécurité et M. Guitard ont assuré la circulation pendant un certain nombre de jours. Il y aura une deuxième phase à travailler avec les ressources matérielles pour améliorer encore plus la sécurité, signalisation au sol, etc.

Nous allons aussi travailler en collaboration et en consultation avec le personnel et le CÉ, concernant le programme Arts-études, dont il avait été question l'année dernière. Le programme englobe les Arts plastiques, mais aussi la musique. Il faut revoir la grille-matière et l'objectif est au mois de décembre, plusieurs critères du ministère sont à respecter pour être crédités au programme Arts-études.

9.3. Représentants des élèves

Mme Béland demande s'il ne serait pas possible d'ajouter des tables de piquenique sur le terrain de l'école et de les peindre de couleur vive. M. Guitard spécifie qu'il s'agit d'une demande qui doit être faite du côté administratif de l'école, il demande qu'on l'invite au conseil des élèves et à partir de là, on pourra enclencher les pourparlers.

9.4. Membres parents

Mme Charbonneau-Fortin voudrait savoir concernant la Covid-19 si des lettres seront envoyées à tous les parents de l'école advenant un cas positif. M. Guitard l'informe qu'une communication est envoyée seulement aux parents dont les enfants sont impliqués directement.

9.5. Représentant des parents

Mme Simard-Lapointe spécifie qu'en musique avec le programme Arts-études, qu'il sera possible d'aller en compétition beaucoup plus tôt dans l'ordre des secondaires.

10. Varia

11. Levée de l'assemblée à 18 h 54

Mme Simard propose la levée de l'assemblée et Mme Charbonneau-Fortin appuie la proposition

CÉ ÉSGR-2122-14

Adopté à l'unanimité

12. Prochaine rencontre : le mercredi 15 décembre 2021 à 18h en virtuel

Cheikh Thiam
Vice-président

Serge Guitard
Directeur

CÉ ÉSGR-2122-16 (15 décembre 2021)

Adopté à l'unanimité